

5

ARGUMENTS POUR DÉFENDRE DES POLITIQUES PUBLIQUES FÉMINISTES



OXFAM

France



INTRODUCTION

Le genre reste le facteur d'inégalités le plus tenace et nos sociétés sont profondément marquées par les injustices touchant les femmes. Les femmes et les filles sont les premières impactées par la pauvreté, les violences, les crises politiques et les changements climatiques. Partout dans le monde, des obstacles se dressent sur le parcours de l'émancipation des femmes. Si bien que, dans le monde, les hommes détiennent 50% de richesses de plus que les femmes. Nous ne pouvons donc plus attendre avant de réellement mettre nos politiques publiques au service d'une société féministe.



ARGUMENTS

1

PARCE QU'IL EST TEMPS DE DÉCHARGER LES FEMMES DU TRAVAIL DOMESTIQUE

Aujourd'hui les femmes réalisent plus des $\frac{3}{4}$ des tâches domestiques non rémunérées. Cette répartition du travail domestique cantonne encore trop la femme dans le rôle de la « femme au foyer » freinant son émancipation. Les politiques publiques doivent s'emparer de ce sujet afin d'encourager une répartition égalitaire des tâches domestiques. **Cela doit commencer par un partage des congés parentaux, en suivant les recommandations de l'UNICEF, la France pourrait mettre en place un congé parental obligatoire et rémunéré d'au moins 6 mois réparti équitablement entre les deux parents.** Aussi, il est nécessaire d'améliorer l'accueil de la petite enfance avec l'ouverture de nouvelles places en crèche allouées prioritairement aux familles monoparentales. Par ces mesures, nous souhaitons que la femme ne soit pas plus obligée que l'homme de sacrifier sa vie professionnelle pour s'occuper du foyer et des enfants.

2

PARCE QUE LES FEMMES SONT SUREPRESENTÉES DANS LES MÉTIERS PRÉCAIRES

En France, les femmes gagnent en moyenne 28,5% de moins que les hommes.¹ Cela s'explique principalement par le fait qu'elles sont surreprésentées dans les métiers les plus précaires. En effet, elles occupent près de 80% des emplois à temps partiel. **De plus, 10,6% des femmes occupent un CDD alors que ce n'est le cas que pour 6.5% des hommes.**² Les assistant.e.s maternelles, les employé.e.s de maisons, les aides à domicile et aides ménagères, les secrétaires et secrétaires de direction demeurent à plus de 95 % des femmes tandis qu'elles sont sous-représentées parmi les cadres (40%) ou les PDG (29%). Il est donc urgent de revaloriser les salaires et les conditions de travail des métiers à prédominance féminine, plus précaires et injustement rémunérés. **Il faut également s'attaquer au « plafond de verre » qui empêche les femmes d'occuper des postes à hautes responsabilités, par exemple par la mise en place de quotas dans les conseils exécutifs des entreprises.**

3

PARCE QUE LA PANDÉMIE A ACCENTUÉ LES INÉGALITÉS DE GENRE

La pandémie a fait perdre **36 ans au combat pour une égalité entre les femmes et les hommes**.³ Du fait de leur surreprésentation dans les contrats précaires ainsi que dans l'économie informelle. Au niveau mondial, **les femmes ont perdu plus de 64 millions d'emplois l'année dernière, soit une perte de 5 %, contre 3,9 % pour les hommes**. En France, pendant le premier confinement, les femmes ont deux fois plus souvent que les pères renoncé à travailler pour garder les enfants. Aussi, la crise du Covid-19 a exacerbé les violences faites aux femmes. En France, **les violences conjugales ont augmenté de 10% sur l'année 2020⁴**, selon le ministère de l'Intérieur. Plus que jamais, il est donc essentiel de placer la lutte contre les inégalités de genre au cœur des politiques publiques.

4

PARCE QUE LES FEMMES SONT LES GRANDES PERDANTES DE NOTRE SYSTÈME FISCAL

Aujourd'hui la fiscalité profite davantage aux hommes riches et ne permet pas de lutter réellement contre les inégalités de genre. Actuellement, l'impôt sur le revenu varie selon deux éléments : le quotient familial et le quotient conjugal. Le quotient conjugal implique de taxer, sous le même foyer fiscal, les revenus d'un couple marié ou pacsé. **De ce fait, plus les revenus du couple sont inégaux, plus des réductions d'impôt s'appliquent**. Cela a pour effet de désinciter le conjoint avec les plus faibles ressources (généralement la femme) de reprendre un travail. **C'est dans ce sens que nous proposons l'individualisation de l'impôt sur le revenu pour lutter contre la spécialisation des tâches dans le foyer et défendre l'émancipation professionnelle des femmes**.

5

PARCE QU'IL EST NÉCESSAIRE D'AVOIR UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE FÉMINISTE

Il y a 50 ans, le 24 octobre 1970, les pays les plus riches du monde se sont engagés à accorder 0,7% de leur PIB pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement. Aujourd'hui cette promesse n'est pas tenue et les pays riches n'ont mobilisé que 0,3% de leur PIB. Pourtant l'aide internationale pourrait favoriser le combat contre les inégalités économiques de genre. Ainsi, ces financements doivent prioriser les secteurs qui ont un fort impact dans la réduction des inégalités de genre tels que la santé, l'éducation, la protection sociale, l'agriculture paysanne et l'adaptation au changement climatique. S'appuyer sur les mouvements féministes locaux qui ont une connaissance fine des problématiques des femme sur leur territoire.



AGISSEZ AVEC OXFAM

en rendant possible
chacune de nos actions !

WWW.OXFAMFRANCE.ORG

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



NOTES

- 1 [Le manifeste fiscal d'Oxfam France](#)
- 2 [INSEE : Statuts d'emploi - Édition 2021](#)
- 3 [Pour un plan de relance féministe ! - Oxfam France](#)
- 5 [Rapport d'Oxfam 2020 : «L'autre pandémie»](#)